



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 janvier 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Janvier 2000

**Chemin Communal de l'An 2000 : Acquisition OLIVIER - Secteur  
8 Le Marais de Bessines**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

**Excusés :**

M. Bernard BELLEC, Maire

***Conseillers :***

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200016

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Chemin Communal de l'An 2000 : Acquisition OLIVIER -  
Secteur 8 Le Marais de Bessines**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des négociations foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal de l'An 2000, les Consorts OLIVIER ont donné leur accord pour vendre leur propriété bordant le grand canal du Marais de Bessines.

Ce terrain cadastré section Y n° 444 pour une surface de 475 m<sup>2</sup>, en nature de peupleraie, est situé en zone ND au Plan d'Occupation des Sols.

Le prix de la cession est de 2 850,00 F (soit 6 F/m<sup>2</sup>), conforme à l'estimation du Service des Domaines pour le Chemin Communal de l'An 2000.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître PITRE. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.231.2312.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)